

**RD Congo**  
une croissance sans  
développement?



Omer **Kambale Mirembe**



Working Papers are published under the responsibility of the IOB Research Lines, without external review process. This paper has been vetted by Tom De Herdt, coordinator of the Research Line *State, economy and society*.

Comments on this Working Paper are invited. Please contact the author at **[omer.kambalemiremb@uantwerpen.be](mailto:omer.kambalemiremb@uantwerpen.be)**

Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -Beheer  
Institute of Development Policy and Management  
Institut de Politique et de Gestion du Développement  
Instituto de Política y Gestión del Desarrollo

Postal address:	Visiting address:
Prinsstraat 13	Lange Sint-Annastraat 7
B-2000 Antwerpen	B-2000 Antwerpen
Belgium	Belgium

Tel: +32 (0)3 265 57 70  
Fax: +32 (0)3 265 57 71  
e-mail: [iob@ua.ac.be](mailto:iob@ua.ac.be)  
**<http://www.ua.ac.be/iob>**

**WORKING PAPER / 2013.06**

**ISSN 2294-8643**

# **RD Congo: une croissance sans développement?**

Omer **Kambale Mirembe**\*

July 2013

\* Omer Kambale Mirembe is a Postdoctoral researcher at the Institute of development Policy and management (IOB).

## SOMMAIRE

	<b>ABSTRACT</b>	<b>5</b>
<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>2.</b>	<b>CROISSANCE DE DÉVELOPPEMENT: APERÇU THÉORIQUE</b>	<b>8</b>
<b>3.</b>	<b>RDC: ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE ET SOCIALE</b>	<b>11</b>
<b>3.1.</b>	<b>LA CROISSANCE ET LE CADRE MACROÉCONOMIQUE</b>	<b>11</b>
<b>3.2.</b>	<b>L'ÉVOLUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>	<b>15</b>
<b>3.3.</b>	<b>ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ</b>	<b>17</b>
<b>4.</b>	<b>VERS UNE CROISSANCE DE DÉVELOPPEMENT?</b>	<b>19</b>
<b>5.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>22</b>
	<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>24</b>

## ABSTRACT

According to the Congolese government, the Democratic Republic of Congo (DRC) realized good macroeconomic performance over the past few years. It is now entering economic and social development phase. But what is the reality behind such optimism? Does economic growth contribute to poverty reduction in the DRC? We find that notwithstanding significant achievements with regard to the macroeconomic framework, there has not been poverty reduction in the DRC. Explanatory factors include the sectoral composition of growth and weaknesses in implementation of redistributive policies.

## 1. INTRODUCTION

Des rapports de la Banque mondiale, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement notent des taux élevés de croissance économique ces dix dernières années en Afrique, et en République démocratique du Congo (RDC). Les rapports officiels congolais affichent des performances macroéconomiques importantes (Matata Ponyo Mapon, 2013 : 3-4). Le taux de croissance moyen sur la période 2000 – 2010 dépasse 5%, il a atteint 7,1% en 2012. Les investissements sont en augmentation. Les prix sont stables l'inflation est maîtrisée ; alors que son taux était de 46% en 2009, il n'est que de 2,7% en 2012. Les recettes publiques sont également en augmentation. On note par ailleurs la constance du taux de change ; le franc congolais est resté stable depuis trois ans après plus d'une décennie de très forte dépréciation. Après un ralentissement entre 2008 et 2009 suite à la baisse de la demande mondiale, ces trois dernières années, l'activité économique connaît une reprise notable. Ce discours de performance macroéconomique du gouvernement actuel met en exergue principalement la consolidation de la situation économique, la stabilité monétaire renforcée et l'affermissement des comptes de l'Etat. Pour le premier ministre congolais, eu égard à cette consolidation de la situation économique, la RDC renoue avec le développement économique et social. Toutefois, il nous semble important d'examiner la réalité de cet optimisme.

La croissance contribue à accroître le revenu, à réduire le chômage et la pauvreté. La redistribution des fruits de la croissance se réalise notamment à travers des programmes publics de santé, d'éducation, de logement, d'emploi, des infrastructures et de solidarité. Par ces leviers, la croissance permet de réduire la pauvreté et les inégalités.

La croissance en RDC est sans doute créatrice de richesse. La question est de savoir si elle s'accompagne de l'amélioration de la qualité de vie pour les populations congolaises. En effet, le développement économique et social suppose l'amélioration du niveau de vie de la majorité de la population, l'amélioration des indicateurs de bien-être économique et social. C'est l'interrogation posée par Foster et Szekely (2001 : 5) : « Does economic growth tend to “raise all boats,” including the conditions of the poor? Or is the main impact of economic expansion felt by the rich, with little if any benefit “trickling down” to the lower income groups? The answers to these questions have important implications for economic policy, since if the benefits of economic growth are already being shared across the various strata of an economy. »

C'est à juste titre que le rapport d'Africa Progress Panel (2013 : 21) fait ce constat : « Les performances de croissance de l'Afrique ont fait la une des actualités financières internationales. Les commentateurs ont été fascinés par les chiffres des exportations, de l'investissement étranger et de la croissance du PIB. Ils se sont moins intéressés à la relation entre la croissance et les facteurs qui comptent dans la vie des pauvres d'Afrique, comme l'emploi, la santé et l'éducation. ». Cet article porte sur cette relation en RDC. En effet, nous nous demandons si la croissance économique de ces dix dernières années a des effets d'entraînement en termes de création d'emplois et de revenus pour les populations congolaises. En effet, la croissance et la stabilité macroéconomique d'une part et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base d'autre part constituent deux piliers fondamentaux du DSCR de la RDC.

Les performances macroéconomiques affichées déclenchent-elles un cercle vertueux en termes d'amélioration des conditions de vie des populations? C'est autour de ce questionnement que s'articule cet article. Toutefois, il y a très peu d'enquêtes auprès des ménages en RDC pour avoir des données régulières sur l'évolution de la pauvreté et du niveau de vie

des populations. Si la Tanzanie a réduit l'extrême pauvreté de 84 à 67 % entre 2000 et 2007 et le Mozambique de 74 % en 2002 à 59 % en 2007 (Africa progress panel, 2013 : 19), le déficit d'enquêtes régulières ne permet pas d'affiner cette analyse pour la RDC. Notre étude est donc principalement basée sur des rapports annuels de la Banque centrale du Congo et des organisations internationales. Une approche statistique pertinente requiert des données complètes sur une moyenne ou longue période, pour voir le taux d'évolution du revenu des pauvres par rapport à l'évolution du revenu moyen dans le pays, et par rapport à la croissance économique.

La première section présente un aperçu théorique de la notion de « croissance de développement ». La seconde analyse l'évolution socio-économique de la RDC ces dernières années. La troisième questionne le processus de croissance en cours par rapport à la pauvreté.

## 2. CROISSANCE DE DÉVELOPPEMENT: APERÇU THÉORIQUE

Le développement constitue un terme plurivoque. Quoiqu'il en soit, il inclue l'amélioration des conditions de vie matérielles et sociales: l'accès à l'alimentation en quantité et en qualité, au revenu suffisant, aux soins de santé, à l'éducation, au logement décent etc. L'amélioration de ces indicateurs socio-économiques est conditionnée en grande partie par la croissance économique créatrice de richesse et la redistribution. Nous ne relançons pas le débat autour des objectifs de la croissance et ceux du développement. Mais, il est évident que c'est une économie en croissance qui peut réduire la pauvreté. Des parcours de développement de plusieurs pays l'ont montré. C'est le cas ces dernières années des pays émergents tels que la Chine. Alors que le taux de pauvreté y était de près de 64% au début des années 1980, en 2001 il est de 17%, ce qui montre une réduction importante. La croissance économique a été la principale cause immédiate de ce rapide déclin de la pauvreté (Ravallion, M., novembre 2004 : 1). Dans le même ordre d'idées, la commission pour la croissance et le développement de la Banque mondiale, soutient qu'on ne peut espérer réduire la pauvreté sans la croissance: « In the last 30 years absolute poverty has fallen substantially. This is almost entirely due to sustained growth... In a very poor country, it is arithmetically impossible to reduce poverty without growth » (Commission on Growth and Development, 2008 : 14).

Parmi les facteurs ayant contribué à la croissance en Asie (Corée, Singapour, Taiwan, Hong Kong), on cite une épargne intérieure élevée, le rôle de l'Etat dans des investissements publics, la réalisation des infrastructures ainsi que l'investissement dans l'éducation pour l'acquisition des compétences. On peut donc remarquer à contrario que le déficit d'investissements, d'épargne intérieure, d'infrastructures et de gouvernance n'est pas favorable à la croissance et donc à la réduction de la pauvreté. Pour plusieurs pays, on évoque également l'ouverture au marché mondial par la promotion des exportations des biens à valeur ajoutée élevée. Les termes de l'échange sont améliorés; les revenus et les réserves en devises augmentent, ce qui accroît la valeur de la monnaie nationale et permet des importations notamment des biens intermédiaires, des machines, des pièces de rechange etc., pour les besoins de la production (Sullivan, J.D., février 2012). C'est donc là une application au commerce international de la théorie du « trickle-down » : l'ouverture favorise la croissance, génératrice des richesses qui profitent à toute la société par la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, l'amélioration de l'activité économique se fait aussi par la conjonction de mesures de stabilité des indicateurs macroéconomiques. C'est ce que note la Banque mondiale (2008 : 53) : "No economy can flourish in the midst of macroeconomic instability. Wild fluctuations in the price level, the exchange rate, the interest rate, or the tax burden serve as a major deterrent to private investment, the proximate driver of growth (...) very high inflation is clearly damaging to investment and growth. Bringing inflation down is also very costly in terms of lost output and employment. The consensus now is that inflation should be kept stable and in single digits." Ainsi parmi les facteurs qui contribuent à la croissance, des expériences de plusieurs pays ont permis de retenir: des conditions d'un environnement économique stable qui attire les investissements, la stabilité des prix, des lois et pratiques administratives favorables aux entreprises, des finances publiques assainies et une monnaie stable. Les entreprises cherchent certes une rentabilité élevée mais d'un autre côté elles préfèrent un environnement économique et juridique stable, qui présente peu de risques.



Toutefois, la question n'est pas de rechercher la croissance pour elle-même, mais plutôt la réduction de la pauvreté. C'est dans ce cadre que depuis le début des années 2000, beaucoup de pays africains dont la RDC, ont formulé à travers les DSCR<sup>1</sup> des plans de croissance en vue de réduire la pauvreté, avec l'accompagnement de la Banque mondiale. En effet, de bons indicateurs macroéconomiques devraient contribuer à améliorer les conditions économiques et sociales des populations. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les notions de « croissance pro pauvres » et de « croissance de développement ». Se référant à Dudley Seers, Ignacy Sachs note que la croissance économique ne conduit au développement que si elle crée des emplois, du revenu et contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Une croissance économique à impact social mais aussi environnemental positif seule mérite le nom de développement pour cet auteur. Dans le cas contraire, on est en présence de développement exclusif ou pervers comme dans le contexte d'Amérique latine des années 1980 -1990, où des pays étaient en croissance, mais une bonne partie de la population vivait dans la précarité et des activités informelles de survie alors qu'une minorité concentrait entre ses mains l'essentiel des revenus et des richesses (Sachs, I., 2004 : 183 – 185). Un développement inclusif suppose que la population dans son ensemble dispose des possibilités équitables d'accès aux revenus suffisants et aux services sociaux de base.

La pauvreté est plurivoque. Mais deux conceptions sont les plus courantes: la pauvreté « monétaire » ou de seuil de revenu dont il faut disposer pour vivre et la pauvreté « d'existence » qui prend plus en compte le non accès aux biens et services de base (Glaude, M., 1998 : 38). Les deux conceptions sont liées étant donné que c'est la pauvreté monétaire qui limite l'accès aux opportunités socio-économiques de base telles que l'alimentation, l'éducation, la santé, le logement. Les pauvres sont alors généralement définis comme le quintile qui a le plus bas revenu dans l'échelle de répartition de revenu d'un pays et qui correspond au niveau de vie le plus bas. Bien que l'indice de développement humain prenne en compte l'espérance de vie et la scolarisation, l'amélioration de ces indicateurs dépend du revenu et donc du niveau du PIB, c'est-à-dire de la croissance économique. En effet, la croissance augmente le niveau moyen des revenus de la population. Elle entraîne aussi une augmentation des revenus des Etats et donc accroît leur capacité à organiser la redistribution, à produire des biens publics et à investir dans des infrastructures d'intérêt commun. On estime ainsi qu'une croissance du PIB par tête d'au moins 3% par an est nécessaire pour doubler le revenu moyen en l'espace d'une génération (Delleur, P., 2005 : 376).

Il existe plusieurs définitions de la croissance pro-pauvre. Elles ont cependant un point commun: il s'agit de la croissance qui engendre une diminution significative de la pauvreté. La difficulté est de s'entendre sur la significativité de cette réduction. Quoiqu'il en soit, la croissance sera pro-pauvre lorsque le taux de croissance du revenu des individus pauvres sera supérieur à celui des individus non pauvres (Boccanfuso, D. et Menard, C., février 2009 : 4 – 5). Le concept de croissance 'pro pauvre' s'est ajouté aux multiples concepts de la littérature du développement, dans le contexte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sous l'égide de la Banque mondiale. De façon globale, la croissance pro pauvre englobe "economic growth and the policies and institutions that support it on average benefit the poorest in society as much as anyone else." (Dollar, D., and Kraay, A., 2002: 28). La question consiste donc essentiellement à s'interroger sur la relation entre la croissance économique et le revenu des pauvres.

---

[1] Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

Si au contraire l'activité économique décline, les pauvres seront vraisemblablement les plus touchés. Ainsi la notion de vulnérabilité fait référence aux risques pour une population de voir son niveau de vie se dégrader suite à plusieurs facteurs. Sous l'effet des chocs externes des individus peuvent passer sous le seuil de pauvreté. Ils sont donc vulnérables, incapables de résister aux modifications préjudiciables à leur environnement socio-économique. La pauvreté peut devenir alors plus sévère ou toucher plus d'individus (Sirven, N., 2007 : 13).

Les objectifs de croissance économique et sociale inclusive nécessitent d'une part des politiques d'incitation à l'investissement et à l'emploi pour une majorité de la population active et de l'autre des politiques économiques de redistribution et de protection sociale pour réduire la pauvreté et les inégalités. En effet, « la baisse de la pauvreté absolue dépend mécaniquement de deux facteurs: d'une part, l'augmentation du revenu moyen de la population, à distribution relative des revenus inchangés, conduit à une réduction de la pauvreté ; d'autre part, à revenu moyen inchangé, toute redistribution des revenus en direction des pauvres produit le même effet. » (Cling, J.P. et al., 2004 : 148). La question est donc de savoir comment transformer la croissance en développement. La croissance ne peut être profitable aux pauvres que si elle s'accompagne d'une chute de la pauvreté. On ne peut donc pas se satisfaire de la croissance économique, car, comme le fait remarquer Ignacy Sachs (May 2004 : 1802): «...development cannot happen without growth, yet growth by itself does not warrant development; it can equally sustain misdevelopment in which growth of GDP goes hand in hand with increasing social inequalities, unemployment and poverty ...»

Une croissance perverse peut s'accompagner d'accroissement des inégalités et de la pauvreté. Ainsi, la croissance à elle seule ne suffit pas pour faire reculer la pauvreté. Il faut des mesures de politiques de redistribution pour réduire les inégalités et permettre l'accès de plusieurs à l'alimentation, à l'éducation, à la santé, au logement etc. C'est dans ce cadre que se comprennent de manière concrète les concepts de « croissance pro pauvre » et de « croissance de développement ».

Il importe alors de nous demander comment se présente la réalité en RDC.

### 3. RDC: ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE ET SOCIALE

#### 3.1. La croissance et le cadre macroéconomique

L'activité économique est en croissance en RDC. La production nationale augmente d'année en année. Depuis 2003, le taux de croissance dépasse 5%, exception faite de 2009 où l'activité économique a connu un fléchissement suite à la baisse de la demande mondiale. C'est ce qui ressort du tableau qui suit.

**Tableau 1. Taux de croissance du PIB**

Année	Taux de croissance %
2000	-6,9
2001	-2,1
2002	3,5
2003	5,8
2004	6,6
2005	7,8
2006	5,6
2007	6,3
2008	6,2
2009	2,8
2010	7,2
2011	6,9
2012	7,2

Source: Rapports de la Banque centrale du Congo (BCC)

De ce tableau, il ressort que le pays connaît une réelle performance économique en termes de croissance. Elle est liée à la conjonction de plusieurs facteurs. Elle est principalement tirée par le secteur minier qui constitue encore le moteur de l'économie congolaise. La production minière représente plus du tiers du PIB. Ces dernières années la production des minerais connaît une certaine hausse notamment du fait de la demande des pays émergents qui s'industrialisent particulièrement la Chine et l'Inde. Par ailleurs, les prix des produits miniers sont en augmentation sur les marchés mondiaux. Le tableau qui suit illustre l'accroissement de la production minière en RDC.

**Tableau 2. Production minière de 2006 à juillet 2012**

Production	unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Juil 2012
Cuivre	Tonne	97360	96391	335066	309181	497537	522133	460560
Cobalt	Tonne	15384	17886	42461	56258	97693	108888	72911
Zinc	Tonne	33784	33809	15465	19636	9223	19303	12646
Diamant	1000 c	28949	28270	20953	17880	16800	19303	12250
Or brut	kilo	254	122	150	220	178	146	107

Source: [www.investindrc.cd/fr/spip.php?article102](http://www.investindrc.cd/fr/spip.php?article102)

Le secteur minier est globalement en croissance. Elle est particulièrement importante pour le cuivre dont la production est passée de 97360 tonnes en 2006 à 460560 tonnes en juillet 2012, soit un accroissement de près de 400%. Il faut noter que les investissements dans ce secteur ont consisté ces dernières années plus en développement de partenariat entre l'Etat congolais et des filiales des firmes multinationales<sup>2</sup>. Les statistiques des investissements dans le secteur des mines ne sont pas disponibles. Dans le processus de privatisation en cours, ils sont entourés de secret et vraisemblablement des accords informels qui jettent sur eux des soupçons de contrats léonins. On y distingue des détenteurs des permis de recherches, des permis d'exploitation, des autorisations de recherche des produits des carrières, des titulaires des autorisations d'exploitation des produits des carrières, des détenteurs des agréments des comptoirs d'achat et de vente des substances minérales de production artisanale etc. Des données sommaires de 2011 dénombrent 411 permis de recherche et 83 permis d'exploitation détenus aussi bien par des personnes physiques que des personnes morales<sup>3</sup>.

Cependant cette dépendance du secteur minier constitue un facteur de vulnérabilité de l'économie congolaise face aux chocs externes, principalement la chute des prix ou de la demande sur les marchés mondiaux.

Il est important pour l'analyse de l'impact de la croissance de relever les secteurs et les régions attractifs pour les investissements. Le tableau qui suit illustre la configuration sectorielle des investissements étrangers ces quatre dernières années, excepté le secteur minier.

**Tableau 3. Evolution du flux des IDE de 2009-2012 (en USD)**

Secteurs d'activités	2009	2010	2011	2012	Total	%
Services	1 471 028 490	281 513 138	1 220 809 169	2 274 686 485	5 248 037 282	63,8
Industries	142 463 398	865 058 537	697 117 859	538 350 433	2 242 990 227	27,2
Exploitation forestière et agricole	3 3361 024	320 693 976	39 022 906	49 181 007	442 258 913	5,3
Infrastructures	209 963 873	13 583 508	60 883 146		284 430 527	3,4
Total	1 856 816 785	1 480 849 159	2 017 833 080	2 862 217 925	8 217 716 949	100,0

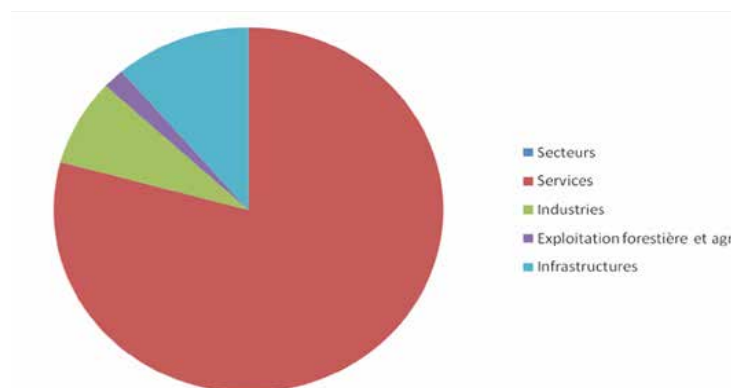
Source: Direction des Services aux Investisseurs/Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI)

En moyenne, sur ces quatre dernières années, plus de 2 milliards de dollars sont investis chaque année en RDC, sans prendre en compte le secteur minier. Avec 63,8%, le secteur des services attire le plus d'investissements étrangers comme l'illustre ce diagramme.

[2] [www.investinrdc.cd/](http://www.investinrdc.cd/)

[3] [www.mines-rdc.cd/fr/documents/Repertoire\\_2011.pdf](http://www.mines-rdc.cd/fr/documents/Repertoire_2011.pdf).

**Diagramme 1. Flux des IDE de 2009 à 2012**



Source: ANAPI, à partir des données du tableau 3, <http://www.investindrc.cd/fr/spip.php?article101>

En fait, le commerce, la construction, l'hôtellerie et les télécommunications constituent les services plus attractifs. En effet, plusieurs villes de la RDC connaissent un boom immobilier. Les compagnies de téléphonie étendent toujours plus leur couverture à l'intérieur du pays. Il faut également noter ces dernières années l'arrivée de nouvelles banques qui installent des agences dans plusieurs villes. L'investissement dans les infrastructures a connu un certain accroissement surtout dans le cadre du contrat chinois.

On peut par contre noter la faible part d'investissement en foresterie et en agriculture alors que ce dernier secteur a toujours été considéré comme prioritaire par des gouvernements successifs. Pour une croissance pro pauvre, on s'attendrait à ce que ce secteur qui occupe plus de 60 % de la population active attire plus d'investissements et crée plus de revenu. C'est sans doute dans cette perspective qu'en 2011, la RDC a publié une loi qui contient des mesures incitatives pour l'investissement dans le secteur agricole.

Cette composition sectorielle des investissements influe également sur celle de la croissance. Elle est dès lors portée par les entreprises minières, le commerce, la téléphonie etc. Mais ces secteurs ont peu d'effets sur l'emploi. La croissance économique a donc peu d'impact en termes de réduction du chômage et par conséquent de la pauvreté.

Il y a par ailleurs une certaine inégalité dans la répartition spatiale des investissements de 2003 à 2012, comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 4. Répartition par province des projets agréés par l'ANAPI**

Rang	Localisation	Coût USD
1	Inter-province	8419884328
2	Kinshasa	6917313075
3	Katanga	3054866468
4	Sud Kivu	1187210932
5	Bas Congo	1055993951
6	Kasaï Occidental	530737671
7	Nord Kivu	500386085
8	Bandundu	288155555
9	Orientale	274847860
10	Kasaï Oriental	203453976
11	Equateur	180130650
12	Maniema	54358914
	Total	22667339465

Source: Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI)

Les provinces de Kinshasa et de Katanga, ont reçu plus de 44% des sommes investies en RDC durant ces dix dernières années. Les facteurs évoqués pour la capitale, sont notamment la stabilité du plan sécuritaire, l'existence d'une demande solvable, la facilité d'accès à l'eau et à l'électricité, de même qu'au crédit. Au Katanga, on peut citer comme facteur incitatif majeur la présence d'une soixantaine de compagnies minières internationales dont le développement des activités nécessite l'apport de plusieurs sous-traitants. Le Nord et le Sud Kivu souffrent des situations d'insécurité permanentes. Les provinces agro-pastorales du nord et du centre connaissent une contraction de leur économie et le désintéressement des investisseurs par manque d'infrastructures routières, fluviales, ferroviaires et énergétiques, ce qui accroît leur enclavement (ANAPI, :7-8). Plusieurs provinces sont donc marginalisées en termes d'infrastructures et d'investissements. Cette composition géographique des investissements implique une concentration géographique de la croissance et donc aussi de l'emploi et des revenus, ce qui est créateur d'inégalités entre les provinces. Certes on peut avancer la notion de « districts marshalliens », mais pourvu que l'Etat soit en mesure d'en faire bénéficier les autres provinces par la redistribution. On peut se demander s'il y a une réelle politique de « convergence régionale » en vue de réduire les inégalités entre les provinces ; le fonds de péréquation répondrait à cet impératif de réduction des disparités régionales.

Des mesures incitatives ont contribué à attirer des investisseurs. Ainsi, le nouveau code des investissements de 2002 exonère les nouveaux investissements des droits et taxes à l'exportation, d'impôt sur le bénéfice pour une période allant de 3 à 5 ans, des droits proportionnels lors de la création des SARL ou de l'augmentation de leur capital social, des droits et taxes à l'importation des machines, matériels et équipements (à l'exclusion de redevance administrative et de la TVA)<sup>4</sup>. Le tarif douanier de 2003 a revu à la baisse les taux douaniers les ramenant à 5%, 10% et 20%. Les codes minier et forestier ont été revus en 2002 pour stimuler les investissements dans ces secteurs. En effet, depuis les années 2000, la RD Congo met en œuvre des réformes accompagnées par les institutions internationales, principalement le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elles portent essentiellement sur l'amélioration de la gouvernance des finances publiques, l'assainissement du cadre macroéconomique, la sécurité juridique des investissements, la performance des entreprises publiques, l'amélioration de l'environnement des affaires etc.

L'économie a aussi connu une stabilité de taux de change grâce à la politique monétaire de la Banque centrale du Congo et ses interventions sur le marché de change. Elle a régulièrement baissé son taux directeur, actuellement de 3% depuis sa révision en février, ce qui contribue à baisser le coût de l'argent, à stimuler le crédit et l'investissement. On sait par ailleurs que la hausse de l'investissement contribue à augmenter la production, et donc le PIB. La politique monétaire a des effets sur l'économie réelle. Il faut par ailleurs noter les effets de la rigueur de la politique budgétaire du gouvernement sur la stabilité du cadre macroéconomique. En plus, la RDC a atteint en 2010 le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE). Sa dette extérieure a ainsi été considérablement allégée. Cet allègement constitue le plus important jamais accordé à un pays admissible à l'initiative PPTE ; il a réduit l'endettement extérieur de la RDC d'environ 136% du PIB en 2009 à quelque 35% à la fin de 2010 (FMI, 2010). Déchargé du poids de la dette, la RDC devrait affecter ces ressources au développement humain. Pour réduire ses déficits, le gouvernement a liquidé en 2002-2003 trois banques publiques<sup>5</sup>. En effet, conscient de l'état de déliquescence de plusieurs entreprises publiques à vocation com-

[4] Articles 10 – 18 de la loi 004/2002 du 21 février 2002 portant code des investissements.

[5] Banque de crédit agricole, Banque congolaise du commerce extérieur et Nouvelle banque de Kinshasa

merciale, depuis les années 2000, l'Etat congolais a pris l'option d'un désengagement progressif des activités marchandes au profit du secteur privé. Ce processus est conduit par le comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat (COPIREP), créé en 2002, financé par la Banque mondiale<sup>6</sup>. Parmi les entreprises en phase de redressement on retrouve la Gécamines, la MIBA, la SNEL, la REGIDESO, la CADECO, la SNCC, la RVA<sup>7</sup> etc. L'objectif est de les rendre viables, compétitives et rentables.

Les gains de la croissance ne pourront par ailleurs contribuer à la réduction de la pauvreté que s'ils sont substantiels pour la redistribution. Or la RDC produit et exporte des biens de faible valeur ajoutée, peu ou pas élaborés, comme l'illustre le tableau comparatif qui suit.

**Tableau 5. Comparaison la valeur ajoutée manufacturière (en % du PIB)**

	1980	1990	2000	2005
Cameroun	9,6	14,5	20,8	17,7
RDC	15,2	11,3	4,8	6,6

Source: Commission économique pour l'Afrique (mars 2013)

La valeur ajoutée manufacturière de la RDC est très faible, inférieure à 10% du PIB, contrairement à celle d'un pays comparable, le Cameroun. Il en résulte en conséquence de faibles retombées en termes de création des richesses et de développement.

### 3.2. L'évolution socio-économique

L'évolution socio-économique nécessite d'observer le PIB par habitant et les indicateurs du développement humain. En effet, le PIB par habitant est un indicateur du niveau de vie des populations. Ses valeurs des cinq dernières années sont reprises dans le tableau qui suit.

**Tableau 6. PIB par habitant**

Année	2008	2009	2010	2011	2012
PIB per capita en USD	198	185	211	245	272

Source: Banque mondiale

On peut donc dire que la moyenne des congolais a moins de 300 dollars par an, ou moins d'un dollar par jour, pour acquérir des biens et services de base. Il est clair qu'avec un revenu aussi bas, plus de 70% des congolais sont en dessous du seuil de pauvreté et vivent dans la précarité. Ce PIB est parmi les plus faibles du continent. En effet, la moyenne africaine est de 1636 dollars par habitant. Des pays comme le Botswana ou le Gabon réalisent des PIB par habitant de plus de 7000 dollars.

Par ailleurs, le revenu est inégalement réparti: les 10% les plus pauvres ont 2,3% du

[6] <http://www.copirep.cd/>

[7] Générale des carrières et des mines, Minière des Bakwanga, Société nationale d'électricité, Régie de production et de distribution d'eau, Caisse d'épargne du Congo, Société nationale des chemins de fer du Congo, Régie des voies aériennes.

revenu national, tandis que les 10% les plus riches accaparent 34,7% du revenu national (Africa Progress Panel, 2013 : 27).

Les autres indicateurs de développement humain tout en connaissant de légères améliorations se situent toujours à des niveaux bas. Ainsi l'espérance de vie est toujours inférieure à 50 ans et la moyenne d'années de scolarisation n'atteint pas quatre années. L'évolution est reprise dans le tableau qui suit.

**Tableau 7. Indicateurs sociaux du développement humain**

	Life expectancy at birth	Means years of schooling	HDI value
1980	45.9	1.2	0.286
1985	46.4	1.5	0.294
1990	46.9	2	0.297
1995	45.9	2.7	0.263
2000	45.7	3.2	0.234
2005	47	3.4	0.258
2010	48.1	3.5	0.295
2011	48.4	3.5	0.299
2012	48.7	3.5	0.304

Source: PNUD, *Explanatory note on 2013 HDR composite indices. Congo (Democratic Republic of the)*, <http://hdrstats.undp.org/images/explanation/>

Il est donc hâtif de juger que la RDC renoue avec le développement économique et social. Il reste parmi les pays les moins avancés (PMA). En termes de développement humain, la RDC présente des contreperformances qui font qu'il se place en avant dernière position dans le classement mondial. C'est ce que résume le dernier rapport du PNUD:

“Congo (Democratic Republic of the)’s HDI value for 2012 is 0.304 – in the low human development category – positioning the country at 186 out of 187 countries and territories. The rank is shared with Niger... Congo (Democratic Republic of the)’s 2012 HDI of 0.304 is below the average of 0.466 for countries in the low human development group and below the average of 0.475 for countries in Sub-Saharan Africa.” (UNDP, 2013:2, 3). Ainsi, l'IDH de la RDC reste en deçà de la moyenne africaine.

Les conditions socio-économiques des populations congolaises restent donc médiocres. Malgré l'importance des taux de croissance de ces dernières années, l'impact social et humain tarde à se concrétiser. Les indicateurs sociaux ne sont pas satisfaisants (BAD, 2012 : 3-4). La pauvreté touche environ 71% des congolais dans un pays qui ne dispose pas encore d'une politique de protection sociale. 75% de la population souffre d'insécurité alimentaire et vit dans une pauvreté multidimensionnelle. Le taux de mortalité infantile (pour 1000) est de 114,9 comparé à 80 pour la moyenne africaine et l'accès aux services sanitaires (en % de la population) est de 17,6 comparé à la moyenne de 38,5 pour l'Afrique. Environ 80% de la population active est en-dehors du marché du travail.

Toutefois, selon les rapports de la Banque centrale du Congo, le chômage connaît une tendance à la baisse ; mais les taux officiels restent supérieurs à 60% de la population active selon les données du tableau qui suit.



**Tableau 8. Evolution du marché du travail**

	Travailleurs (ooo)	Emplois créés (ooo)	Population active (ooo)	Chômeurs (ooo)	Taux de chômage %
2002	3604,9	51,7	33068,6	29463,7	89,1
2003	3907,6	302,7	33897,5	29989,9	88,5
2004	9661,1	5753,4	34736,8	25075,8	72,2
2005	11480,9	1819,9	35611,3	24130,3	67,8
2006	12216,2	735,3	36503,8	24287,5	66,5
2007	12884,9	668,6	38009,7	25124,9	66,1
2008	13781,0	896,1	38998,0	25217,0	64,7

Source: rapport BCC 2010, p.68

Le taux de chômage est donc en diminution mais encore élevé. La diminution du chômage est sans doute liée à l'accroissement de la production. Mais il aurait été pertinent de disposer des données de création d'emplois réels par secteur pour évaluer l'impact de la croissance économique.

### 3.3. Allocations budgétaires et réduction de la pauvreté

Par sa politique budgétaire, l'Etat organise la redistribution en vue de la réduction de la pauvreté et des inégalités. Cependant, la RDC consacre peu de ressources budgétaires aux besoins sociaux de base notamment la santé et l'éducation, comme l'illustre le tableau qui suit.

**Tableau 9. Parts d'allocations budgétaires des trois dernières années (en francs congolais)**

	2010		2011		2012	
	Paiements effectués	Part en %	Paiements effectués	Part en %	Paiements effectués	Part en %
Santé publique	68875346896	2,98	137413770322	3,9	140877457962	3,9
Enseignement primaire, secondaire et professionnel	161297704496	7	294465484689	8,4	321982400767	8,9
agriculture	23464388643	1	30442024882	0,87	44943448062	1,24
Total budget	2306273616398		3515049483719		3610718512520	

Source: [www.ministredubudget.cd/](http://www.ministredubudget.cd/)

De ce tableau des dépenses budgétaires effectivement payés, il ressort que c'est à peine entre 10 et 14% des paiements qui sont alloués à la santé, l'éducation de base et l'agriculture, trois secteurs essentiels pour le niveau de vie des populations. Alors que plus de 70% de la population rurale travaille et vit de l'agriculture et qu'une majorité de la population connaît l'insécurité alimentaire, le gouvernement y consacre à peine 1%. Pourtant l'agriculture crée des possibilités génératrices de revenus pour les pauvres et elle réduit les prix des aliments qui sont prédominants dans le panier de consommation des populations à faible revenu (Herderschee, J., Daniel Mukoko Samba et Tshimenga Tshibangu, M., 2012 : xxxi).

Une partie des besoins sociaux dans ces secteurs est satisfaite grâce à la coopération internationale, à l'intervention des ONG et aux initiatives des populations elles-mêmes. Les soins de santé et les dépenses d'éducation sont supportés en grande partie par les congolais eux-mêmes avec leurs maigres revenus. Ces faibles affectations aux besoins de base contrastent avec les sommes allouées ces trois dernières années par le gouvernement à la défense et la sécurité, à la présidence, à la commission électorale, à l'assemblée nationale et au sénat etc. Ils représentent en moyenne plus de 35% des dépenses. Si on déduit du budget central les allocations aux provinces sur leurs fonds propres, les dépenses administratives et de sécurité consomment plus de la moitié des ressources publiques. Par ailleurs, ce sont surtout ces institutions qui connaissent des dépassements budgétaires en dépenses. Le train de vie des institutions politiques pose donc réellement question.

En examinant les clés d'allocation budgétaire, on peut dès lors se demander où sont les priorités en matière de développement social et économique.

#### 4. VERS UNE CROISSANCE DE DÉVELOPPEMENT?

La commission économique pour l'Afrique formule aux pays africains cette recommandation, valable aussi pour la RDC: « Africa's policy makers have spent many years preoccupied with debt, deficits, and inflation. Having won the fight for macroeconomic stability, they can now afford to think about long-term growth. » (Commission on Growth and Development, 2008 : 76). La question est donc celle de la durabilité des résultats atteints ; il importe qu'ils soient soutenus dans la durée. Pour pérenniser l'élan de croissance et des performances macroéconomiques, des mesures structurelles s'imposent.

Le second DSCRP note qu'une croissance économique robuste et redistributive située entre 8 et 12% est nécessaire pour réduire la pauvreté. Mais le pays n'a pas encore atteint ces taux. Parmi les facteurs qui l'en empêchent, ce document cite à juste titre: le déficit de gouvernance des gouvernements passés, le manque de financement, le manque d'infrastructures surtout énergétiques et de transport, la faiblesse du capital humain, et le manque de diversification.

Il faut aussi rajouter la faiblesse de l'investissement qui n'est que de 4%, très en deçà du seuil de 27% requis pour atteindre une croissance à deux chiffres (Ministère du Plan, 2011 : 40).

L'économie de la RDC présente par ailleurs certaines vulnérabilités susceptibles de freiner sa croissance durable. La plus fondamentale est liée à la volatilité du marché des produits primaires miniers et agricoles qui constituent ses principales exportations. Comme le note Delleur (2005 : 380), l'enchaînement vertueux entre commerce, croissance et réduction de la pauvreté observé dans les pays émergents ne semble pas fonctionner dans les PMA. Parmi les facteurs, on peut retenir des contraintes structurelles. La première est la prédominance dans les exportations de produits agricoles et de matières premières non transformées, qui entraîne une détérioration des termes de l'échange ; elle est de -21% pour l'Afrique subsaharienne par rapport au reste du monde depuis 30 ans. Par ailleurs, on note la régression de la part des produits primaires dans le commerce mondial - excepté la demande des pays émergents- ainsi que la volatilité de leurs prix. L'économie nationale fait donc face à la faiblesse de la demande intérieure et à l'incertitude sur les marchés mondiaux avec les crises économique et financière qui durent en Occident. Même si le pays connaît la croissance, il produit essentiellement des biens de faible valeur ajoutée qui génèrent en conséquence des faibles revenus. Une croissance durable nécessite donc la production des biens plus élaborés et la diversification des produits d'exportation. C'est dans cette perspective que les gains de la croissance seront plus substantiels en vue du développement économique et social. Par ailleurs, les dépenses publiques dans l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures telles que les routes et la production d'énergie électrique favorisent la croissance. Si les efforts du pays sont faibles dans ce sens, on ne peut s'attendre à une croissance significative et durable.

Une croissance durable nécessite une épargne intérieure et des investissements importants. Mais à ce jour, l'épargne est faible dans plusieurs pays africains, bien que certains font des progrès comme l'ont constaté Bernardin Akitoby and Matthias Cinyabuguma pour l'Ouganda, la Tanzanie, le Mozambique et le Ghana (2004 : 72).

D'autres contraintes sont liées à la politique budgétaire congolaise: les ressources intérieures sont faibles. Parmi les facteurs explicatifs, on peut citer le faible niveau de l'activité économique mais aussi le déficit de gouvernance fiscale, des détournements, la cor-

ruption etc. Inférieur à 7 milliards de dollars, le budget de la RDC est très faible face aux besoins de développement. Les ressources fiscales et parafiscales sont faibles comparativement à la capacité fiscale de l'économie. Par exemple le secteur des mines qui représente environ 30% du PIB du pays ne contribue qu'à peine 11% aux recettes du gouvernement central<sup>8</sup>. Une partie de ces recettes est par ailleurs détournée par des agents de l'administration publique qui elle-même déplore régulièrement le « coulage des recettes publiques » (Ministère du Budget). Une partie des recettes des impôts, des taxes et des droits, prélevées pour le compte du trésor public n'arrive pas dans les caisses de l'Etat. Il y a également un manque à gagner que subit l'Etat congolais étant donné qu'un certain nombre de contribuables ne paient pas les droits dus à l'Etat<sup>9</sup>. Toutefois, le diagnostic est souvent effectué dans bien de secteurs, assorti des recommandations, mais elles ne sont souvent pas mises en œuvre.

Pour la RDC, la faiblesse des ressources est également liée aux pertes dues à la sous-évaluation des actifs miniers à leur cession. C'est le constat fait par Africa Progress Panel (2013 : 56) : « La RDC possède des ressources minérales parmi les plus riches du monde et est pourtant souvent perdante parce que les entreprises publiques sous-évaluent systématiquement les actifs. Les concessions ont été vendues selon des conditions qui s'avèrent générer des bénéfices importants pour les investisseurs étrangers, dont la plupart sont immatriculés dans des centres offshore, engendrant ainsi des pertes considérables pour les finances publiques (...). Entre 2010 et 2012, la RDC a perdu au moins 1,36 milliard de dollars de recettes provenant de la sous-évaluation des actifs miniers vendus aux sociétés offshore. »

Enfin, les mesures d'exonération et de rapatriement des bénéfices accordés aux investisseurs étrangers soustraient de l'économie nationale des ressources importantes pour l'Etat et des revenus susceptibles d'accroître la demande intérieure.

La faiblesse des ressources internes place le pays en dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. En effet le ratio aide/revenu national est encore important ; de 17,1% en 2008 il a été de 38,5% en 2011 (Banque mondiale)<sup>10</sup>. Par contre, ce ratio baisse dans la plupart des pays africains en croissance ces dernières années. Ainsi par exemple pour la Zambie, il est passé de plus de 25% à 6% et pour le Ghana de 12% à moins de 5% (Africa Panel Progress, 2013 : 46).

A la question de savoir pourquoi la forte croissance des pays riches en ressources naturelles, comme la RDC, a si peu réduit la pauvreté, ce rapport (ibid., 31) évoque trois facteurs récurrents:

- des dépenses publiques inéquitables et l'oubli des régions et des secteurs à forte concentration de pauvreté
- un recouvrement des recettes publiques limité
- de faibles interactions entre le secteur de l'extraction et le reste de l'économie

Des politiques de l'Etat pour combler ces défaillances contribueront à accompagner le pays vers une croissance de développement. Cette dernière est aussi pro pauvre, assortie de l'amélioration des conditions d'existence des plus pauvres et de la réduction des inégalités.

Le FMI (2013 : 73) formule par ailleurs, cette recommandation aux pays en dével-

[8] [www.ministredubudget.cd/](http://www.ministredubudget.cd/)

[9] Constat fait à l'occasion de la réunion du 2 au 4 mai 2013, à Kinshasa sur le coulage des recettes publiques <http://www.cpcpi.cd/>

[10] [Donnees.banquemondiale.org/](http://donnees.banquemondiale.org/)

oppement: « Les gouvernants devraient également s'efforcer de rendre la croissance plus inclusive à l'aide notamment de réformes en faveur de la diversification économique et de l'emploi, consolider le secteur financier et s'attaquer aux insuffisances des infrastructures ».

En RDC comme ailleurs, on ne peut atteindre une croissance pro pauvre que si l'accroissement des richesses profite plus aux pauvres et réduit les inégalités de revenus.

De la composition sectorielle de la croissance, il ressort la prédominance des secteurs minier, du commerce et de la téléphonie. Mais à voir la faible réduction du chômage, on peut conclure que ces secteurs ne sont pas intensifs en main d'œuvre. Par contre l'agriculture a un fort potentiel de contribution à la croissance et à la réduction de la pauvreté ; elle mérite donc plus d'investissement. Le pays possède de vastes terres fertiles, il connaît des chutes de pluie abondantes et régulières et possède une hydrographie suffisante pour permettre une production diversifiée de cultures céréalières et industrielles (Dömeland, D., Kabuya Kalala, F. et Mizuho Kida, 2012 : 136). La promotion de l'agriculture contribuerait à la fois à créer des emplois et des revenus et à réduire la faim dans le pays. Alors que le pays possède 80 millions d'hectares de terres arables, seuls 9 à 10% des terres sont actuellement cultivées. La dégradation du secteur agricole combiné à une détérioration des infrastructures et à l'insécurité a contribué à réduire la disponibilité alimentaire (Virginie Briand et Herman Mbonyo, 2012 : 229, 230).

Par ailleurs, en RDC les allocations budgétaires portent plus sur les dépenses des institutions administratives, politiques et sécuritaires et moins sur le financement des politiques sociales et d'infrastructures. Pourtant ce sont ces dernières qui ont des effets sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

Parmi les contraintes à la croissance de développement en RDC, il faut donc citer principalement: l'insuffisance des infrastructures, des investissements et des possibilités de financement, ainsi que les déficits de gouvernance publique en termes de politiques de redistribution. Le pays manque de réelle politique sociale face aux maladies, au chômage, à la sous-alimentation, au handicap, aux déplacés de guerre, à la vieillesse etc. Autant dire qu'il y a déficit de redistribution.

Sans changement d'allocations budgétaires, d'une façon générale, la RDC risque de manquer la plupart des objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015. Parmi ces objectifs figurent: la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle etc. On ne peut s'en approcher que par un processus de croissance de développement alliant des politiques d'accroissement de la production et celles de redistribution.

## 5. CONCLUSION

La RDC est indéniablement dans un processus de stabilisation du cadre macroéconomique. Ces dernières années le pays connaît une croissance importante et la stabilité des prix. Mais en dépit de près de dix ans de croissance supérieure à 5%, la pauvreté ne recule pas ; des défis en termes de développement économique et social subsistent. L'état des indicateurs sociaux ne confirme pas l'optimisme du gouvernement. Avec un PIB par habitant inférieur à 300 dollars, les 70 millions de congolais vivent majoritairement en dessous du seuil de pauvreté. Le pays reste classé parmi les derniers sur l'échelle du développement humain. Des objectifs et des stratégies de réduction de la pauvreté sont bien formulés dans les DSCRPs. Mais des efforts restent à faire pour mettre en application toutes les mesures envisagées, notamment par des allocations budgétaires significatives aux secteurs socio-économiques de base que sont l'alimentation, la santé, l'éducation, l'emploi etc.

La croissance économique est portée principalement par l'exploitation minière, le commerce et les services. Ces secteurs sont peu créateurs d'emploi. Les retombées des entreprises surtout minières bénéficient peu au pays mais plus aux investisseurs par les avantages fiscaux et douaniers. Même s'il y a création des revenus, ils ne bénéficient pas de manière significative aux pauvres. Une partie importante de la population pratique et vit de l'agriculture de subsistance. La promotion des petites et moyennes entreprises agricoles par des subventions, des incitants fiscaux, le crédit en équipement de petite transformation et l'accès au financement, contribuerait à réduire le chômage, à accroître les revenus et à atténuer la pauvreté en milieu rural. Par ailleurs, par sa configuration régionale la croissance touche peu les plus démunis localisés plus dans les milieux ruraux dans toutes les provinces.

L'Etat a un rôle important à jouer en appliquant des politiques macroéconomiques de promotion de la croissance d'une part, pour atteindre des taux compris entre 8% et 12% requis pour réduire la pauvreté (DSCRPs 2). D'autre part, il devrait mettre en œuvre des stratégies redistributives sectorielles pour accroître l'accès des populations congolaises aux biens sociaux de base et réduire la pauvreté. Les pauvres peuvent bénéficier des retombées de la croissance à travers les changements dans les dépenses publiques en faveur des infrastructures de base telles que les écoles, les hôpitaux, les routes etc. En effet, ce qui compte pour les populations, c'est le développement humain. On ne peut se satisfaire simplement de la croissance ni de la stabilisation du cadre macroéconomique.

La réduction de la faim nécessite l'accroissement de la production vivrière. La réduction de la pauvreté exige des mesures destinées à accroître l'aptitude des pauvres à développer des activités économiques qui leur procurent des revenus. Mais l'accroissement des revenus requiert des investissements dans des unités de transformation indispensables pour produire et vendre des biens à valeur ajoutée élevée.

La pauvreté ayant plusieurs facettes monétaires et non monétaires, des mesures économiques, sociales, politiques et juridiques devraient être conjointement mises en œuvre et se renforcer pour la réduire de manière durable.

La question fondamentale demeure: comment utiliser les gains de la croissance pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie ou de développement humain des populations congolaises ? Toutefois les progrès dans ces secteurs prennent du temps. Ce qui compte c'est d'abord la mise en œuvre des politiques de croissance et de redistribution.

Nous aurions pu affiner notre analyse si nous avions des données disponibles rela-

tives aux taux de croissance et de pauvreté par strates sociales, par provinces, par villes et par agglomérations rurales, ainsi que leur évolution. Il aurait été alors pertinent de mener l'analyse en termes de différentiel spatial des gains de la croissance et de bien-être.

## RÉFÉRENCES

Africa Progress Panel (2013) *Equité et Industries Extractives en Afrique. Pour une gestion au service de tous. Rapport 2013 sur les progrès en Afrique*, Genève.

Aho, G. (dir.) (2006) "Pour une stratégie de croissance pro-pauvre et au service du développement humain. Contraintes et défis pour la république Centrafricaine", PNUD, [planipolis.iiep.unesco.org/](http://planipolis.iiep.unesco.org/).

Akitoby, B. and Cinyabuguma, M. (July 2004) *Sources of Growth in the Democratic Republic of the Congo: A Cointegration Approach*, IMF working paper, WP/04/114.

Atkinson, T., Freyssinet, J. et al. (1998) *Pauvreté et exclusion*, Paris, La Documentation française.

Atkinson, T. (1998) "La pauvreté et l'exclusion sociale en Europe", in : Atkinson, T., Freyssinet, J. et al. (1998) *Pauvreté et exclusion*, Paris, La Documentation française, 11 – 36.

Banque Africaine de Développement (juin 2012) "Rapport combiné d'achèvement du document de stratégie pays axée sur les résultats (DSPA) 2008-2012 et de revue de la performance du portefeuille pays 2012", *Banque Africaine de Développement*, Bureau de la république démocratique du Congo.

Banque centrale du Congo (février 2013), "Rapport sur la politique monétaire en 2012", *Banque centrale du Congo n° 005*, Kinshasa.

Boccanfuso, D. et Menard, C. (février 2009) *La croissance pro-pauvre : un aperçu exhaustif de la « boîte à outils »*, working paper 09-06, Groupe de Recherche en Economie et Développement International.

Bourguignon, F. (2006) "Stabilité, sécurité et développement : une introduction", *Revue d'économie du développement*, 4 (20) : 5 – 19.

Briand, V. et Mbonyo, H. "Croissance Economique comme un instrument pour la Réduction de la Pauvreté", in : Herderschee J., Mukoko Samba D. et Tshimenga Tshibangu M. (2012), *Résilience d'un Géant Africain. Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo*, volume 1. Synthèse, contexte historique et macroéconomique, Kinshasa, MédiasPaul, 227-267.

Cling, J.P., De Vreyer, P., Razafindrakoto, M. et Roubaud F., (2004) "La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté", *Revue française d'économie*, 18 (3): 137 – 187.

Cling J.P. (juin 2006) *Commerce, croissance, pauvreté et inégalités dans les PED : une revue de la littérature*, Document de travail DIAL.

Commission Economique pour l'Afrique (mars 2013) *Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique. Rapport économique sur l'Afrique 2013*, Addis-Abeba, [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Commission on Growth and Development (2008) *The Growth Report. Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*, Washington, The International Bank for Reconstruction and development/The World Bank.

COPIREP (avril 2012) "Rapport annuel 2011", Kinshasa.

Delleur, P. (2005) "Commerce, croissance et réduction de la pauvreté", *Politique étrangère*, 2 : 373 – 385.



- Dollar, D., and Kraay, A. (June 2001) *Trade, Growth, and Poverty*, working paper, The World Bank.
- Dollar, D. and Kraay, A. (March 2002) *Growth is Good for the Poor*, working paper, The World Bank.
- Dömeland, D., Kabuya Kalala, F. et Mizuho K. “Contraintes des Politiques Macroéconomiques”, in : Herderschee, J., Mukoko Samba, D. et Tshimenga Tshibangu, M. (2012), *Résilience d'un Géant Africain. Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo, volume 1. Synthèse, contexte historique et macroéconomique*, Kinshasa, MédiasPaul, 123 – 169.
- FMI (décembre 2010) “République démocratique du Congo : Document du point d'achèvement de l'Initiative renforcée des pauvres très endettés et Initiative d'allégement de la dette multilatérale”, *Rapport FMI n° 10/360*, <http://www.imf.org/>.
- FMI (avril 2013) “Perspectives de l'économie mondiale, avant propos, résumé analytique”, *FMI. Etudes économiques et financières*, <http://www.imf.org/>.
- Foster, J.E. and Szekely, M. (June 2001) *Is Economic Growth Good for the Poor? Tracking Low Incomes Using General Means*, working paper 453, Inter-American Development Bank.
- Geronimi, V. (2012) *Développement et croissance à long terme. Instabilités, soutenabilité et Vulnérabilités macroéconomiques*, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Glaude, M. (1998) “La pauvreté, sa mesure et son évolution”, in : Atkinson T., Freyssinet, J. et al. (1998) *Pauvreté et exclusion*, Paris, La Documentation française, 37 – 67.
- Herderschee, J., Mukoko Samba, D. et Tshimenga Tshibangu, M. (2012) *Résilience d'un Géant Africain. Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo, volume 1. Synthèse, contexte historique et macroéconomique*, Kinshasa, MédiasPaul.
- Matata Ponyo, M. (mai 2013) “Une année au service de la RD Congo”, *Primature. Dossier de presse*, <http://rdc.primature.cd/wp-content/uploads/2013/05/>.
- Milewski, F. (2010) “Pourquoi les politiques publiques sont-elles si peu suivies d'effets ? Quelques interrogations”, *Revue de l'OFCE*, 3 (114) : 291 – 318, <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2010-3-page-291.htm>.
- Ministère du Plan (octobre 2011) “République démocratique du Congo. Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, deuxième génération. DSCR2 2011 – 2015”, volume 1.
- Paunov, C. (2013) *Innovation and Inclusive development: A Discussion of the Main policy Issues*, OECD Science, Technology and Industry Working Papers, 2013/01, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/>.
- Ravallion, M. (Novembre 2004) “Définition de la croissance favorable aux pauvres : une réponse Nanak Kakwani”, *Centre International pour l'action en faveur des pauvres*, Brasilia, [www.undp-povertycentre.org](http://www.undp-povertycentre.org).

Sachs, I. (May 2004) “From Poverty Trap to Inclusive Development in LDCs”, *Economic and Political Weekly*, 39 (18): 1802 – 1811, <http://www.jstor.org/stable/4414963>.

Sachs, I. (2004) “Développement inclusif et travail décent pour tous”, *Revue internationale du Travail*, 143 (1-2), 177-202.

Sirven, N. (2007) “De la pauvreté à la vulnérabilité : évolutions conceptuelles et méthodologiques”, *Mondes en développement*, 4 (140) : 9 – 24.

Sullivan, J. D. (février 2012) “Le rôle du secteur privé dans le développement international”, *Centre International pour l’Entreprise Privée*, Washington.

UNDP (2013) “Human Development Report 2013. Explanatory note on 2013 HDR composite indices. Congo (Democratic Republic of the)”, <http://hdrstats.undp.org/images/explanation/>.

